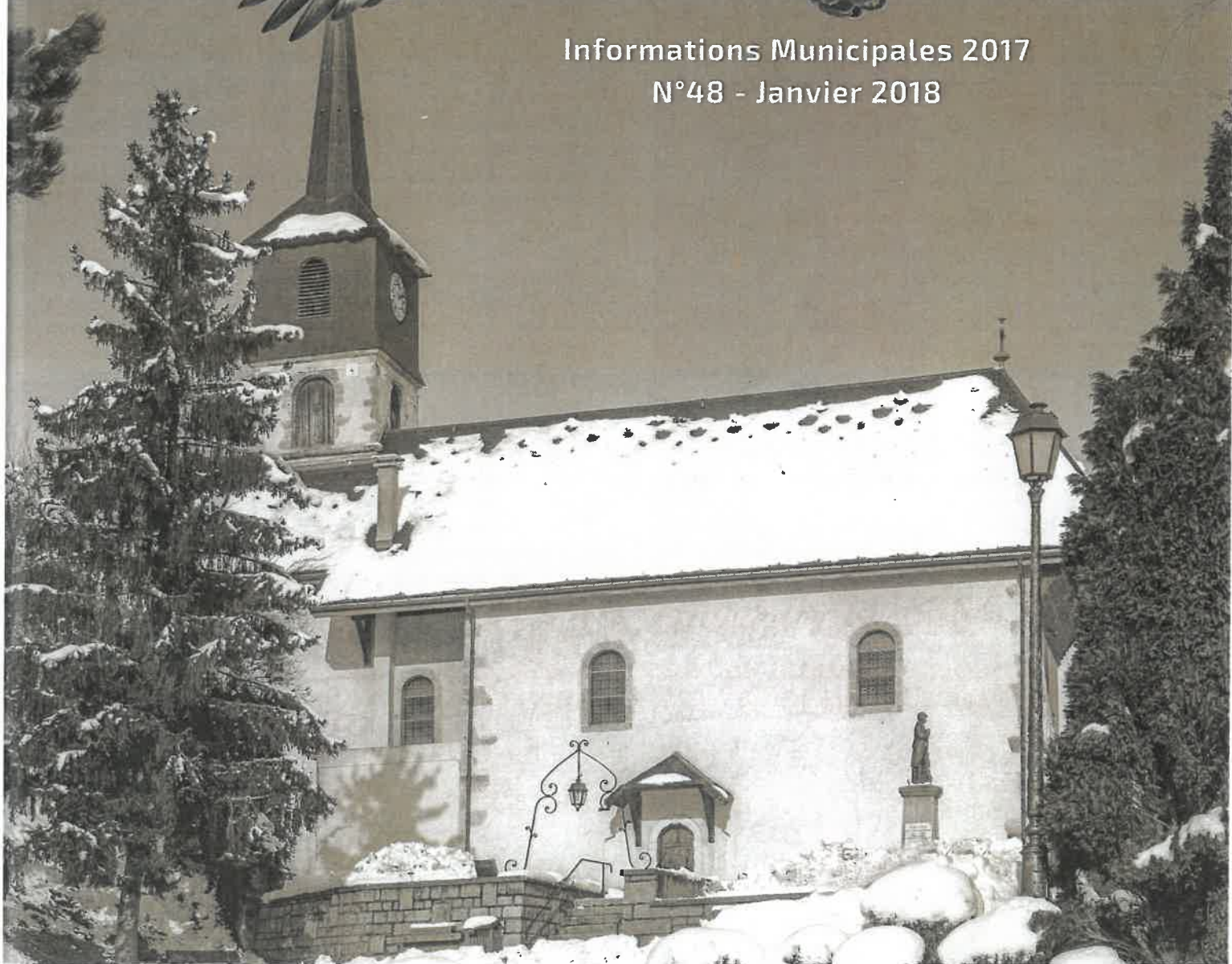


Domancy

Coeur du Pays du Mont-Blanc



Informations Municipales 2017
N°48 - Janvier 2018





2017 n'est déjà qu'un souvenir, et nous voilà dans les frimas de l'hiver avec une année 2018, qui nous l'espérons, sera porteuse de joie, de santé.

Pour le conseil municipal, 2017 fut une année de décisions quant aux grandes orientations engageant notre commune pour la décennie à venir. Il en a été ainsi dans la constitution délicate du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et plus particulièrement dans la gestion du développement harmonieux des constructions à venir de façon à en limiter les volumes et les nombres, à préserver l'architecture locale et ainsi l'âme de village.

Nous poursuivons le travail sur le futur PLU (plan local d'urbanisme) tout en étant contraints et forcés de restreindre des zones éparpillées éventuellement constructibles pour respecter la loi ALUR. Les enveloppes urbaines seront ainsi prioritaires à la densification.

La population de DOMANCY sera conviée aux réunions publiques d'information tout au long de l'année.

La commission finances gère efficacement le budget. Les sommes épargnées, vont nous donner l'occasion de mettre en œuvre les gros travaux sans alourdir la fiscalité.

Je tiens à rendre hommage aux efforts fournis par tous les membres du conseil municipal qui m'accompagnent chaque jour, et qui mettent leur engagement au service des intérêts de notre commune, et profiter de cet édito pour leur signifier ma reconnaissance pour leur mobilisation exemplaire.

Vous avez pu constater l'ouverture de nouveaux commerces sur la commune. Pourquoi chercher bien loin ce qui est à notre porte ?

Ouverture du magasin de la fruitière, du salon de coiffure au centre bourg, diverses enseignes sur la zone commerciale de la Pallud. De prochaines ouvertures sont déjà annoncées pour 2018.

Nous participons activement aux travaux sur la qualité de l'air. La dernière réunion en date fut l'occasion de réunir M. le préfet, M. le sous-préfet, M. le sénateur, MM. les députés, MM. les présidents des communautés de communes, MM. les maires, médecins, et associations militantes à la Tour Carrée, pour une meilleure qualité de l'air, afin de trouver ensemble des solutions pérennes aux problèmes récurrents de la pollution dans notre vallée.



Notre population est en constante augmentation, ce qui signifie qu'il fait bon vivre à DOMANCY. De futurs bâtiments sortent de terre. Une réflexion est engagée pour occuper nos jeunes : la piste d'un terrain multisport est à l'ordre du jour.

Merci aux clubs et associations pour leur engagement permanent dans l'organisation des événements culturels, musicaux, traditionnels et sportifs pour le plus grand plaisir des habitants de la commune, mais aussi des communes voisines. Ces liens qui nous réunissent sont à conserver et à transmettre pour qu'ils demeurent.

Mon équipe municipale et moi-même souhaitons pour cette année 2018, tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité à toute la population de DOMANCY.

Bien chaleureusement.

Serge REVENAZ

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} février 2017

- **Affaires scolaires :**
Crédits votés à hauteur de 33 284 €.
- **Finances :** Tarification de l'eau, rectification par rapport aux tarifs de 12/2016 :
Part fixe abonnement : 60 €
Part fixe location compteur : inchangé (tarif 2016)
Consommation : tranche unique : 1,75/m³
- **Intercommunalité :**
Compétence PLU à transférer à l'intercommunalité : au regard des chantiers PLU déjà en cours dans les communes, il est proposé d'acter le refus de ce transfert automatique dans l'immédiat.
- **Urbanisme :**
Service de conseil architectural, urbain et paysager : Il sera établi une convention partenariat d'objectif, entre le CAUE et la commune, afin de recourir à un architecte conseil désigné par le CAUE.

1^{er} mars 2017

- **Finances :**
Approbation du Compte de gestion Budget Eau 2016 établi par le comptable du Trésor Public.
Affectation des résultats : 30 000 € sont affectés en réserves facultatives et 79 440 € sont conservés en section d'exploitation.
Budget primitif Eau 2017 : voir graphiques page finances.
Financements de projets : Pour l'acquisition de la chaudière Tour Carrée une aide est attendue de 6 251 € + 9 916 €
Acquisition véhicule propre (électrique) : Une aide attendue de l'ordre de 12 436 € (+ 6 300 € bonus écologie)

12 avril 2017

- **Finances :**
Approbation du compte administratif 2016 établi par le comptable du Trésor Public.
Vote des taux de fiscalité directe 2017 : les taux restent inchangés par rapport à 2016.
Vote du budget principal primitif 2017 :
- Fonctionnement : 2 300 979,09 €
- Investissement : 2 023 670,45 €
Soit un total de : 4 324 649,54 € (voir graphiques page finances)
- **Communication :**
Signature d'une convention liant la collectivité à l'ADM74 pour la mise en place et l'exploitation du nouveau site internet, le précédent étant devenu obsolète.

- **Intercommunalité :**

Approbation de la modification des statuts de la CCPMB comprenant notamment l'apport de nouvelles compétences dites « obligatoires »

19 mai 2017

- **Urbanisme :** révision du plan local d'urbanisme (PLU)
Débat du conseil municipal portant sur les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) sur trois points essentiels :
1. Conserver le caractère rural de la commune
2. Conforter la vie locale
3. Engager la commune dans une démarche de développement durable
- **Affaires scolaires :**
Tarification des services périscolaires :

Quotient familial CAF	Heure de garderie	Repas cantine	Goûter
De 0 à 750	2.35	4.55	0.50
De 751 à 950	2.75	4.95	0.65
De 951 et plus	3.10	5.25	0.65
*de 11 h 30 à 12 h 15 : tarif unique : 1 €			

Participation financière aux projets de classes découvertes et de classes culturelles « Les Gypaètes »
- Classes découvertes : 10 € par enfant et par jour.
- Classes culturelles : 7,50 € par enfant et par jour.

14 juin 2017

- **Service eau potable :**
Adoption du rapport de l'année 2016 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné à l'information des usagers (documents transmis à M. Le Préfet de Haute Savoie)
- **Informations diverses :**
 - Urbanisme :
Une réunion publique du PLU est inscrite pour le mardi 4 juillet : présentation du PADD par le Cabinet BIAIS.
 - Affaires techniques :
Le plateau surélevé destiné à ralentir la circulation dans la partie communale de la Route des Lacs a été mis en place.

